

**DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME D'UNIVERSITE EDUCATION POPULAIRE ET RECHERCHE-ACTION
PORTE PAR L'INSPÉ CLERMONT AUVERGNE**

**LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU 7 JUILLET 2026,**

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de François MARTIN, Vice-Président en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de créer le Diplôme d'Université « Éducation populaire et recherche-action » porté par l'INSPÉ Clermont Auvergne, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43

Votes : 29

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 3

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 10 juillet 2026

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Éducation populaire et recherche-action

- Création -

UFR de rattachement : INSPÉ Clermont Auvergne
Etablissements partenaires : Réseau des CREFAD
Responsable du diplôme : Marthe FRADET-HANNOYER
Validation à compter du : 07/07/2027
Validation accordée jusqu'à fin 2028-2029
Délibération CFVU N° 2026-07-07_24

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Le DU « Education populaire et recherche action » **est issu d'un partenariat entre l'INSPE Clermont-Auvergne et le réseau des CREFAD (Centre de Recherche d'Étude et de Formation à l'Animation et au Développement) dans une logique de développement des collaborations formations/recherche Sciences Avec et Pour la Société.** Il s'inscrit ainsi en cohérence avec l'implication UCA/LLSHS/INSPE dans ce domaine et celle du réseau des CREFAD dans le champ des collaborations Sciences et Société, comme en témoigne son implication dans plusieurs projets (ANR) et dans l'association ALLISS (CNRS, INRAE, Sorbonne Université, IIHES, INJEP, LISIS, IFRIS, Peuple et Culture, HC-Ecrac, Réseau des CREFAD...)

Le DU "Education Populaire et recherche action" est adossé au Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs sociaux (SIAES). Le Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs sociaux (SIAES) est **un dispositif de formation et d'accompagnement à et par la recherche-action qui se déroule sur 3 ans** et qui est structuré sur les principes et méthodes du Diplôme des Hautes Études des Pratiques Sociales (DHEPS). Plusieurs parcours de formation au DHEPS ont été créés et existent dans des Collèges Coopératifs et des Universités, essentiellement dans la Francophonie. La conception initiale a été portée par Henri Desroche (sociologue, philosophe, théologien). Tous s'adressent à des personnes qui doivent certifier d'une expérience sociale ou professionnelle d'au moins trois ans (cinq ans conseillés) et qui présentent un projet écrit de recherche-action (motifs personnels, premiers éléments décrivant le terrain, la question de recherche, les méthodes, quelques références bibliographiques). Le Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs sociaux vise à former les animateurs et acteurs du secteur associatif, de l'économie sociale et solidaire, du développement local à la production de savoirs à partir de l'analyse étayée (par des appuis scientifiques et théoriques notamment) de pratiques sociales dans les domaines et terrains qui les concernent.

Si l'objectif général du SIAES est de former les acteurs et entrepreneurs sociaux à la recherche action, **le DU « Education populaire et recherche action » se fixe en particulier comme objectif de contribuer à former les étudiant.e.s à rendre compte de leur recherche selon des critères universitaires.**

Quatre objectifs

Il s'agit de s'initier à la recherche action en découvrant ses fondements éthiques, théoriques et méthodologiques et en la pratiquant, d'articuler des savoirs théoriques et pratiques pour faire dialoguer les expériences et les analyser, d'utiliser les langues orales et écrites pour penser et agir.

La formation s'organise autour de quatre objectifs :

- Analyser son expérience sociale et le contexte dans lequel elle s'inscrit ;
- Articuler son expérience et celle des autres aux savoirs théoriques afin de renforcer son action sur le terrain ;
- Faire l'apprentissage de la démarche de la recherche en travaillant sur un sujet issu de sa propre pratique ;
- Améliorer la maîtrise de l'écriture comme outil de la pensée et de l'action.

Cela passe par :

- une analyse réflexive continue et une posture critique de l'acteur-chercheur et de son terrain et espace(s) d'implication ;

- une acculturation aux sciences humaines et sociales et leur actualité au regard des projets de recherche-action visés ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques et théoriques pouvant soutenir le projet de recherche-action ;
- un mouvement continu entre terrain/pratiques/analyse réflexive mais aussi entre lecture/écriture/oralité tout au long de l'avancée de la recherche-action ;
- un travail coopératif soutenu et soutenant la conduite de chaque recherche-action ;
- une relation permanente à l'écrit (lu et produit) par la production de fiches de lecture, de textes-témoin, d'un carnet de recherche ;
- la production en fin de parcours d'un mémoire de recherche.

II – Composante porteuse du projet

L'INSPE porte ce DU en cohérence avec son projet ainsi qu'avec celui de l'UCA et de l'institut LLSHS. Au-delà des enjeux de formation, ce diplôme offre des potentiels de collaborations de recherche et de rayonnement national et international.

Cinq niveaux de cohérence apparaissent :

⇒ **Cohérence avec le label SAPS (sciences avec et pour la société) accordé à l'UCA depuis 2021.**

En particulier, cohérence avec les objectifs stratégiques du projet SAPSAU de :

- rendre les sciences et leurs enjeux accessibles aux citoyens en lien étroit avec la politique scientifique de site portée par l'UCA ;
- restaurer la confiance des citoyens dans la science ;
- accompagner dans une démarche de dialogue science et société, la recherche participative pour faire face aux défis sociétaux et aux enjeux environnementaux mondiaux.

⇒ **Cohérence avec les ambitions de l'institut LLSHS**

L'implication de l'équipe porteuse de ce DU – tant du côté de l'INSPE que du côté du réseau des CREFAD – dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux constitue une opportunité de rayonnement. Les formations et les recherches de l'équipe seront l'occasion du développement de relations déjà tissées avec des laboratoires et universités françaises et étrangères impliquées dans les questions d'éducation populaire et de recherche participative :

- Laboratoire EXPERICE – Paris 8
- Laboratoire du Changement social et politique – Paris-Cité
- Laboratoire EMA – CY Cergy Paris
- Laboratoire GRESCO – Limoges-Poitiers
- Réseau recherche Avec : France-Brésil
- IFE-ENS Lyon

⇒ **Cohérence avec la volonté de l'institut LLSHS :**

- ouverture vers la société et de sensibilisation des citoyen-ne-s

- diffusion de la culture scientifique
- protection de l'égalité et de la promotion de l'inclusion et de la diversité

⇒ **Cohérence avec le projet de l'INSPE**

Ce DU s'inscrit dans le cadre d'une formation professionnelle continue.

Une cohérence est identifiée avec d'autres formations développées au sein de l'INSPE, et notamment le Master Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services (FF). La formation du DU telle qu'elle sera construite au sein de l'INSPE, on retrouvera en particulier :

- le développement des compétences par l'appropriation des connaissances et des résultats scientifiques dans le champ de la formation d'enfants et d'adultes
- la maîtrise des méthodologies d'analyse des situations de travail pour la conception d'outils et de dispositifs visant la transformation de sa propre activité ou de celle d'autrui.

⇒ **Adéquation avec des axes de recherche développés au sein du laboratoire Acté**

Le document d'auto-évaluation des unités de recherche et portfolio (HCERES) du laboratoire Acté rappelle les manières de mener une « recherche impliquée » au sein du laboratoire :

« Nos recherches sont au service de questions sociétales telles que l'inclusion, la promotion de la santé à l'école, les pratiques démocratisantes de la maternelle à l'université, la soutenabilité des situations de travail, les enjeux liés au corps et aux pratiques d'activités physiques et culturelles.

Nos recherches reposent sur un engagement actif des chercheurs, des professionnels, des élus, des citoyens, des praticiens, des pratiquants ou encore des représentants d'associations dans le processus de définition, de production ou de valorisation de la recherche.

Nos recherches visent à produire des connaissances à destination des communautés scientifiques. Produites au plus proche des conditions de leur mobilisation dans la société, celles-ci visent aussi à être opérantes pour les professionnels. Pour cela, elles interrogent les pratiques existantes, explorent leurs évolutions possibles et accompagnent leurs transformations. »

Cela témoigne de l'implication du laboratoire Acté dans des questions qui pourraient être traitées en relation avec ce DU :

- accessibilité de la formation à des publics divers, étude des mécanismes de construction des inégalités en formation : rapport au savoir, à l'université, articulation entre des savoirs de différentes natures – concepts théoriques concepts en actes ;
- transposition des savoirs savants en savoirs appropriables par des acteurs que seront les étudiant.e.s du DU et les publics avec lesquels ils travaillent ;
- documentation, analyse et transfert de savoirs d'expérience, de terrain que ce soit par l'analyse des acteurs de terrain ou par l'analyse des pratiques pédagogiques du DU et des associations d'éducation populaire avec lesquels ils travaillent : comment on enseigne en éducation populaire ? quels schèmes communs avec la pédagogie universitaire ?
- analyse de dispositifs œuvrant à la réconciliation entre recherche-formation-terrain.

On trouve bien là un écho avec les quatre thèmes du laboratoire :

- Thème 1 : Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage
- Thème 2 : Dynamique des interactions asymétriques
- Thème 3 : Développement professionnel
- Thème 4 : Conception et évaluations d'outils et de dispositifs

Le séminaire Acté du 19 janvier 2026, organisé par Chloé Courtot, Anne-Cécile Mathé et Guillaume Serres sur le thème **Recherche avec** invitant **Liliane Pelletier**, PU en Sciences de l'Education et de la Formation au laboratoire Education, Cultures, Politique, ECP - Lyon 2 témoigne encore de la vivacité de la question des collaborations de recherche au sein du laboratoire.

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

aucune

IV – Partenaires de la formation

IV.1 – Autres établissements de formation partenaires (joindre les conventions)

Ce DU est construit en partenariat avec le Réseau des CREFAD, acteur actif et reconnu à l'international dans le champ des **Sciences Avec et Pour la Société** comme en témoigne son investissement dans des projets de recherche et son implication dans des réseaux et associations œuvrant aux interactions entre le monde de la recherche et la société.

(i) Implication dans plusieurs projets universitaires :

- **ANR (SAPS) – Equipact** – piloté par le LISIS- Université Gustave Eiffel et Le Dôme (Caen)
Objet : les recherches participatives
 - Conditions d'appariement des acteurs
 - Formations des acteurs aux RP
 - Evaluation de projets de recherche en recherche participative
- **ANR (SAPS) – REPAE** – piloté par laboratoire ECP (Lyon) et CREFAD Loire (St Etienne)
Objet : effets de la managérialisation publique sur les tiers-lieux émergents
- Recherche financée par **IFMA – INJEP**
Objet : le fait associatif en milieu rural

(ii) Implication dans le **Réseau international des hautes études des pratiques sociales (RIHEPS)**.

Le RIHEPS contribue à la promotion du droit à la formation continue et à l'éducation tout au long de la vie. Il œuvre pour le développement et la reconnaissance des formations par la recherche-action.

(iii) Implication au sein de **l'association ALLISS – sciences société**

L'association ALLISS vise à promouvoir et à développer les interactions et les synergies entre la société et le monde des sciences, de la recherche, de l'innovation, et de l'enseignement supérieur. Forte de la diversité des acteurs impliqués (**CNRS, INRAE, Sorbonne Université, IIHES, INJEP, LISIS, IFRIS, Peuple et Culture,**

HC-Ecrac, Réseau des CREFAD...) ALLISS vise ainsi à **développer les collaborations ESR/TSR** – enseignement supérieur et recherche/tiers secteur de la recherche –.

V – Responsable du DU

Nom, Prénom : Marthe FRADET-HANNOYER

Statut : MCU

Coordonnées : marthe.fradet_hannoyer@uca.fr

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement du DU Education populaire et recherche action participe à l'évaluation de la formation et veille à l'adaptation de la formation aux objectifs visés. Il contribue à son développement et à son inscription dans le champ socioprofessionnel et universitaire.

Enseignants : le/la responsable du diplôme à l'UCA, un enseignant-chercheur de l'UCA, et un enseignant du réseau des CREFAD

Apprenant : au moins un étudiant inscrit en 2^{ème} année du DU

Monde socio-professionnel : un représentant

Une **Commission pédagogique** réunit les co-formateurs du DU (réseau des CREFAD), la responsable du DU pour l'UCA, 2 ancien.ne.s étudiant.e.s, 2 intervenants réguliers et se réunit à minima 1 fois par semestre en novembre et en juillet. Il traite à la fois des questions de pédagogie liées aux promotions d'étudiant.e.s en cours, de l'accompagnement des recherches ainsi que des validations, mais aussi des publications post-formation à l'issue des productions de mémoires et des relations aux organisations partenaires du Tiers secteur de la recherche (associations) comme des Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche.

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : -

Première année universitaire concernée par la demande : 2026-2027

Niveau de la formation : 1^{er} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI/RE	-	-

FC	Personnes ayant une expérience sociale ou professionnelle d'au moins 3 ans (5 ans conseillés) et qui présentent un projet écrit de recherche-action (motifs personnels, premiers éléments décrivant le terrain, la question de recherche, les méthodes, quelques références bibliographiques).	Le baccalauréat est requis pour accéder à l'inscription en DU (ou DAEU) L'admission se fait sur dossier : au moins 3 ans d'expérience avérée, production d'une note d'intention de recherche - démarche monographique ; Inscription dans le Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs sociaux (SIAES) du réseau des CREFAD.
----	--	--

Durée de la formation : 2 ans, 84 HTD de cours (présentiel) + 2h d'accompagnement du mémoire avec un formateur (distanciel) + 36 h de travail personnel = 122 h

Calendrier de la formation : octobre N à septembre N+2. Jurys de présentation du mémoire dans les 6 mois qui suivent.

Lieux de la formation : Réseau des CREFAD, « La grange à danser », 15 rue de la Fontaine - Nadaillat - 63122 Saint-Genès-Champanelle ; INSPE Clermont-Auvergne, site de Chamalières ; Lieux itinérants à définir en fonction des projets pédagogiques par promotion

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : non

Ouverture en formation continue (FC) : oui

Tarif 1 (tarif plein)	L'apprenant ne verse pas de DI à l'université. Dans le cadre d'une convention le CREFAD versera à l'UCA un montant couvrant les coûts de formation *
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	-
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	-

* Accord financier avec le CREFAD, objet d'une convention entre l'UCA/INSPÉ et le réseau des CREFAD

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation afin d'assurer l'autofinancement de la formation avant l'ouverture : 6 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 18

Période d'inscription / de candidature : toute l'année

Contact Scolarité : Linda Sirvin, 04 73 31 71 60, Linda.SIRVIN@uca.fr

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Le DU « Education populaire et recherche action » se décline sur deux années universitaires.

Cette formation est adossée au Séminaire Itinérant des Acteurs et Entrepreneurs Sociaux (SIAES) du réseau des CREFAD.

Objectif général : Si l'objectif général du SIAES est de former les acteurs et entrepreneurs sociaux à la recherche action, le DU se fixe en particulier comme objectif de contribuer à former les étudiant.e.s à rendre compte de leur recherche selon des critères universitaires.

Ceci suppose de les mener à mettre au travail en particulier leur rapport à la langue (écrite et orale) et plus généralement leur rapport au savoir, dans une logique interdisciplinaire combinant différents champs des sciences humaines et sociales.

Les interventions du DU se situent sur les 2 dernières des trois années de formation du SIAES.

Une alternance entre présentiel et distanciel

Afin de favoriser le suivi individuel et le travail coopératif, tout en s'adaptant aux contraintes professionnelles des étudiant.e.s, les modalités de travail alternent cours en présence et suivi à distance. Celles-ci permettent aussi de prendre en compte les ancrages géographiques divers des étudiant.e.s, puisque le recrutement est national.

Les temps en présentiel s'articulent ainsi avec des temps tutorés en distanciel. Il s'agit de s'initier à la recherche action et d'apprendre à en rendre compte selon des critères universitaires.

Les temps en présentiel prennent la forme de TD :

- Un TD de théories de la recherche, situé en début de deuxième année, offre une ouverture interdisciplinaire sur la question du rapport au savoir. A l'issue d'une première année de séminaire au cours de laquelle ils auront commencé à réfléchir à leur objet de recherche, ce TD permet aux étudiant.e.s d'ouvrir leur regard sur les déterminants psychosociaux du rapport au savoir et de questionner la place de leur démarche d'initiation à la recherche-action dans le champ de la recherche universitaire.
- Des TD méthodologiques s'articulent à celui-ci. Ils permettent aux étudiant.e.s de s'engager dans la formulation de leur question de recherche et dans son compte rendu, en prenant en compte leur propre rapport au savoir ainsi que le rapport au savoir des personnes impliquées dans leur recherche.

Les temps en distanciel consistent en la relecture et l'accompagnement à la rédaction des écrits intermédiaires et du mémoire de fin d'étude, ainsi qu'en la préparation des présentations et soutenances orales.

S'initier à rendre compte d'une recherche-action

Les objectifs du DU s'inscrivent en cohérence avec les objectifs de la formation du SIAES, qui vise à :

- Analyser son expérience sociale et le contexte dans lequel elle s'inscrit ;
- Articuler son expérience et celle des autres aux savoirs théoriques afin de renforcer son action sur le terrain ;
- Faire l'apprentissage de la démarche de la recherche ;
- Améliorer la maîtrise de l'écriture comme outil de la pensée et de l'action.

Le DU vise en particulier à initier les étudiant.e.s à rendre compte de ces apprentissages par le compte rendu d'une recherche-action à l'écrit et à l'oral. Il s'agit donc d'articuler ressources méthodologiques et théoriques pour permettre aux étudiant.e.s d'aboutir à des rendus intermédiaires oraux et écrits sous diverses formes et à l'élaboration d'un mémoire de fin d'étude, faisant l'objet d'une soutenance orale.

Il s'agit en particulier d'accompagner les étudiant.e.s à :

- S'engager dans une recherche action et formuler une problématique de recherche action ;
- Rendre compte de lectures théoriques dans les champs de recherche mobilisés ;
- Rendre compte de son enquête de terrain et des premiers résultats en mobilisant des ressources méthodologiques interdisciplinaires.

Ces objectifs se déclinent en trois unités d'enseignement :

- **UE 1** : S'engager dans la recherche : de l'expérience professionnelle à la formulation d'une recherche-action
- **UE2** : Mobiliser et articuler des ressources théoriques et méthodologiques : apports interdisciplinaires de différents champs des sciences humaines et sociales
- **UE3** : Apprendre à rendre compte de sa démarche à l'écrit (EC 1) et à l'oral (EC 2) : structurer un écrit selon les critères universitaires (rédiger une introduction présentant le cadre, la problématique et le plan ; rédiger un développement rendant compte des cadres théorique, méthodologique et des résultats ; discuter les résultats ; définir des perspectives).

Apprendre à rendre compte de sa démarche à l'oral : structurer un oral selon les critères universitaires (mobiliser le langage oral et corporel pour produire un oral dynamique et compréhensible par un tiers ; synthétiser l'écrit ; rendre compte des motivations personnelles et du vécu de la recherche ; identifier les limites et les perspectives).

Tableau synthétique

Intitulé et objectifs UE	Champs ou contenus EC	Durée (heures)	Intervenant.e.s	Présentiel /Distanciel
(1) s'engager dans la recherche	Méthodologie : terrain, objet et question de recherche, cadre théorique, méthode.	7	Xavier LUCIEN (CREFAD)	présentiel
(1) s'engager dans la recherche	Méthodologie : s'engager dans la recherche et dans l'écrit en prenant en compte son rapport au savoir	7	Marthe FRADET- HANNOYER (UCA)	présentiel
(1) s'engager dans la recherche	Méthodologie : le récit de vie	7	Christian LAMY (CREFAD)	présentiel
(1) s'engager dans la recherche	Philosophie	3	Alexis VILAIN (UCA)	présentiel
(2) mobiliser et articuler des ressources	Epistémologie	3,5	Eric DACHEUX (UCA)	présentiel
(2) mobiliser et articuler des ressources	Analyser l'activité dans une approche interdisciplinaire	3,5	Guillaume SERRES (UCA)	présentiel
(2) mobiliser et articuler des ressources	Didactique, sociologie et analyse de l'activité : le rapport aux savoirs dans une approche interdisciplinaire	7	Marthe FRADET- HANNOYER (UCA)	présentiel

(3) apprendre à rendre compte de sa démarche par écrit	Méthodologie : suivi et accompagnement de productions d'écrits	18	Marthe FRADET-HANNOYER (UCA) 4h Christian LAMY (CREFAD) 7h Xavier LUCIEN (CREFAD) 7 h	présentiel
(3) apprendre à rendre compte de sa démarche par écrit	Méthodologie : conclure une recherche	7	Catherine DURAY (CREFAD)	présentiel
(3) apprendre à rendre compte de sa démarche à l'oral	Méthodologie : structurer sa pensée et sa présentation en vue de la soutenance	14	Marthe FRADET-HANNOYER (UCA)	présentiel
(3) apprendre à rendre compte de sa démarche à l'oral	Prise de parole et organisation d'une présentation	7	Thierry LAFONT (CREFAD)	présentiel

84 h, dont CREFAD 42 h et UCA 42 h

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences (M3C)

Intitulé UE	Nombre d'heures					Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	TI*	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coeff de l'UE
						Nature et durée de l'épreuve	Coeff	Nature et durée de l'épreuve	Coeff		
UE 1 : engagement dans la recherche	33		24		9	Démarche monographique : écrit et oral	25	EvC		juillet	25
UE 2 : mobilisation et articulation des ressources	23		14		9	Dossier de recherche : écrit et oral	25	EvC		juillet	25
UE 3 : Mémoire											
EC 1 : rendre compte d'une recherche par écrit	34		25		9	Mémoire ***	25	EvC		janvier/mars	25
EC 2 : rendre compte d'une recherche à l'oral	30		21		9	Soutenance	25	EvC		janvier/mars	25
Total	120		84		36		100				100

*TI= travail individualisé. Chaque UE fait l'objet d'un volet d'heures de travail individualisé.

**EvC = Evaluation continue

*** Le mémoire de 60 à 120 pages rend compte de la démarche de recherche conduite par l'étudiant.e. Il comprend une introduction, la présentation argumentée des références théoriques mobilisées, la méthodologie, l'analyse des résultats et une conclusion. Si la soutenance montre que le sujet n'est pas maîtrisé et est de nature à manifester des doutes quant à la production de tout ou partie du mémoire par l'IA sans que cela soit signalé, l'évaluation de chacun des EC peut être revue.

III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU est validé si l'apprenant obtient une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20. Les UE se compensent entre elles. Il n'y a pas de seconde session.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3
Utiliser les langues écrites et orales en contexte universitaire comme outil de pensée et d'action			X
Acquérir des outils permettant de développer et rendre compte d'une posture réflexive dans un cadre universitaire	X	X	X
Mobiliser des ressources théoriques et issues du terrain et les articuler	X		X
Rédiger un mémoire clair et formellement conforme	X	X	X

V – Equipe pédagogique

	Nom Prénom	Statut	Qualité	N° UE	Matière	Volume horaire (heqTD) An 1	Volume horaire (heqTD) An 2	Volume horaire (heqTD) Total
UCA	FRADET HANNOYER Marthe			1	Méthodologie	3,5	3,5	7
		MCF	formatrice	2	Apports interdisciplinaires sur le rapport au savoir	3,5	3,5	7
				3	Suivi et accompagnement à la production d'écrits	9	9	18
	SERRES Guillaume	MCF	formateur	2	Analyse de l'activité dans une approche interdisciplinaire		3,5	3,5
	VILAIN Alexis	Agrégé	formateur	1	Philosophie	3		3
	DACHEUX Eric	PU	formateur sociologue	2	sociologie sciences de l'information et de la communication épistémologie		3,5	3,5
CREFAD	LAMY Christian		formateur	1, 2	Méthodologie	3,5	3,5	7
				3	Suivi et accompagnement à la production d'écrits	3,5	3,5	7
	LUCIEN Xavier		formateur	1, 2	Méthodologie	3,5	3,5	7
				3	Suivi et accompagnement à la production d'écrits	3,5	3,5	7

	LAFONT Thierry		artiste chorégrap hique	3	rapport au corps oralité	3,5	3,5	7
	DURAY Catherine		formatrice	3	méthodologie écriture	3,5	3,5	7
						40	44	84

Nb total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 42 h auxquelles s'ajoutent 2 H par apprenant pour le suivi du mémoire.

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 42 heures

Calendrier global

Une nouvelle promotion est reçue en SIAES une année sur deux. Par voie de conséquence, chaque année ce sont ainsi deux promotions qui sont encadrées par l'équipe du DU.

année	préparatoire (SIAES - hors DU)	DU 1	DU 2	HTD*
2025/2026	Promotion X	En cours de création		
2026/2027	Promotion Y	Promotion X		40
2027/2028	Promotion Z	Promotion Y	1 promotion X	84
2028/2029		Promotion Z	1 promotion Y	84

*HTD : Heures équivalent Travaux Dirigés

Le DU s'inscrit dans le cadre du SIAES. Le DU dure 2 ans tandis que le SIAES dure 3 ans. Le calendrier ci-dessous vise à préciser les périodes de formation et HTD échelonnés sur les deux années.

année	préparatoire (hors DU)	1 DU	2 DU	Total
dates	octobre N-1/juillet N	octobre N/octobre N+1	octobre N+1/octobre N+2	
Heures* de TD (présentiel)		40	44	84
Heures* de travail personnel des étudiant.e.s		18	18	36
Heures* accompagnement mémoire par étudiant (distanciel)		1	1	2
Total		59	63	122

*exprimées en HTD : Heures équivalent Travaux Dirigés

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation.

- Jury de soutenance du mémoire

Les jurys sont composés de 2 formateurs ou formatrices du DU et d'un.e professionnel.le (en lien avec le thème de la recherche réalisée).

Chaque jury évalue 2 à 3 mémoires dans la journée et l'ensemble des jurys se réunit ensuite avec l'équipe pédagogique pour partager les évaluations, valider les notes et appréciations. Le jury s'appuie sur la grille d'évaluation validée par l'UCA, présentée en fin de dossier.

- Jury du diplôme

Le jury est composé du/de la responsable du diplôme à l'UCA (président.e du jury), d'un enseignant-chercheur de l'UCA et d'un formateur du CREFAD.

VII – Modalités d'admission

- L'admission, en FC uniquement, a lieu après entretien individuel avec l'équipe du SIAES et la responsable du DU à l'INSPÉ
- Elle a lieu à l'issue de la première année du parcours SIAES du Réseau des CREFAD
- La justification de l'obtention du baccalauréat ou équivalent (DAEU) est nécessaire. Elle est transmise à l'INSPÉ pour chaque candidat.

L'obtention du DU ne donne pas d'équivalence automatique pour poursuivre des études à l'université.

VIII – Mobilité à l'international

sans objet

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis favorables du Conseil d'Institut de l'INSPE : 27/03/2026 et 19/06/2026

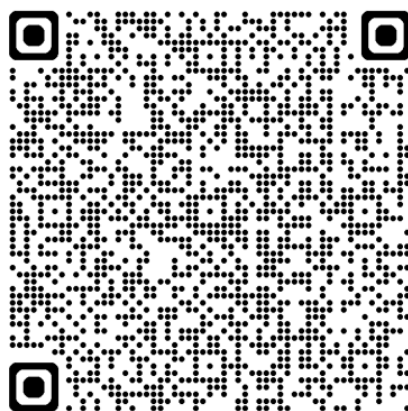
Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 07/07/2026

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2028-2029



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 7 juillet 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INSPÉ – Réseau des CREFAD

DU « Education populaire et recherche-action »

GRILLE D'ÉVALUATION DU MEMOIRE

Ce document s'inscrit dans le cadre de la Charte UCA sur l'IAG votée par le CA de l'université Clermont Auvergne le 27/06/2025 et plus particulièrement de sa partie 3 relative aux travaux et examens fait en dehors des examens surveillés sur table (mémoires, rapports, travaux de groupe, projets, présentations orales).

Le mémoire devra impérativement faire état de l'utilisation ou non d'une IAG. En cas d'utilisation de l'IAG, celle-ci devra se faire dans le respect de la charte du bon usage de l'IAG de l'UCA et donnera lieu à déclaration d'usage de l'IAG intégrant notamment le prompt utilisé.

Prenant notamment appui sur les apports du groupe de travail « IA en éducation et en formation » de l'INSPE Clermont Auvergne, l'équipe du DU précise que :

- L'IAG peut être utilisée pour aider à réaliser une tâche, y compris la génération d'idées, la rédaction
- Les apprenants doivent évaluer de manière critique et travailler les résultats suggérés par l'IAG, démontrant ainsi leur compréhension
- L'accent est mis sur l'évaluation critique, la compréhension des limites de l'IAG, et l'intégration réflexive.

L'évaluation du mémoire se fait sur 40 points :

- 36 points pour l'évaluation globale (travail écrit et soutenance orale)
- 4 points pour l'évaluation de la progression de ce travail au long de la formation

ÉVALUATION GLOBALE (TRAVAIL ÉCRIT ET SOUTENANCE ORALE) : 36 points

Le jury attribue une note unique pour chaque bloc de compétences, en s'appuyant sur le document écrit validé par la capacité de l'étudiant à l'explicitier et à l'argumenter oralement.

Critères d'évaluation**Maîtrise de la langue et narration : 6,5 points**

Orthographe, syntaxe3,5
Découpage parties, chapitres0,5
qualité des liants et clarté de l'expression (évaluée au travers du mémoire
et de l'aisance lors de la soutenance).....2,5

Rigueur académique et transparence : 6,5 points

Structuration (sommaire, table, résumé, glossaire)2
Présentation d'ensemble du mémoire1,5
Exposé du thème1
Qualité des références, notes, bibliographie1
Annexes 1

Le cas échéant **inclusion obligatoire d'une déclaration d'usage de l'IA** (outils et nature de l'apport).

Méthodologie et description : 5 points

Capacité à décrire et justifier les méthodes employées. Le travail écrit comme la soutenance doivent confirmer que l'étudiant a réellement piloté la démarche de recherche-action.

Analyse, argumentation et réflexivité : 15 points

Profondeur de l'analyse	3
Capacité à articuler expérience et savoirs théoriques	3
Capacité d'explicitation, d'argumenter et de mettre en perspective le contenu de son mémoire ...	3
Démonstration par l'étudiant d'une réelle appropriation intellectuelle de sa production.....	3
... et des compétences attendues	3

Conclusion et synthèse : 3 points

Pertinence des conclusions	1,5
et capacité à synthétiser les enjeux de sa recherche	1,5

SUIVI DURANT LA FORMATION : 4 points

- Évaluation par les co-directeurs de recherche sur l'engagement et la progression tout au long des deux années du DU.

TOTAL GÉNÉRAL : 40 points



Secrétariat de direction

Réf. : S:\Sac\COMMISSIONS\CONSEIL INSTITUT\Extrait PV\2026/
2026-03-27/avis DU éducation populaire et recherche-action

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'INSTITUT
du vendredi 27 mars 2026**

18 membres présents et 6 membres représentés, le quorum de 17 membres est atteint.

P. AJASSE, directeur de l'EAFC Rectorat (mandat de V. Dupont) – A. BRUHL, directrice des études ESACM – G. CAMBE, DASEN honoraire – P. CHRISTMANN, IGESR Président du conseil de l'INSPÉ – L. DELAUME Délégué académique à la pédagogie Rectorat - L. LAMOINE, MCF UFR LCHS – F. PEYRARD, V-P CFVU - P. VOISSE, Secrétaire générale adjointe Rectorat - J-Pierre AGUER, PU INSPÉ (mandat de N. sala) - R. BERNARDINO, étudiante (mandat de J. Pujol) – I. COUSTEIX, personnel administratif INSPÉ- M. JURY, MCF INSPÉ - V. MICHEL, personnel administratif INSPÉ – M-C. PRALONG, PE INSPÉ 43 (mandat de X. Nicolas) - S. REMACHA CHUECA, PE INSPÉ - A. SORBIAN, étudiant (mandat de M. Rechou) - A. VAURIS TISSIER, étudiant (mandat de N. Jovignot) - C. WIGHAM, MCF INSPÉ.

[.....]

Point 7 : Avis sur DU « Éducation populaire et recherche-action »

**Vote : unanimité
L'avis du conseil est favorable**

[.....]

Fait à Chamalières, le 30 mars 2026
Le Président du conseil de l'institut,

Philippe CHRISTMANN



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Clermont Auvergne

Secrétariat de direction

Réf. : S:\Sac\COMMISSIONS\CONSEIL INSTITUT\Extrait PV\2026/
2026-06-19/ DU education populaire et recherche-action_evaluation du mémoire

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE L'INSTITUT
du vendredi 19 juin 2026**

16 membres présents et 6 membres représentés, le quorum de 17 membres est atteint.

P. AJASSE, directeur de l'EAFC Rectorat (mandat de V. Dupont) – A. BRUHL, directrice des études ESACM – P. CHRISTMANN, IGESR Président du conseil de l'INSPE (mandat de G. Cambe) – V. LARZUL, Secrétaire général (mandat de C. Pelissier) – P. VOISSE, Secrétaire générale adjointe Rectorat – J-Pierre AGUER, PU INSPE (mandat de D. Escorcia) – R. ALLOUCHE-MOSNIER, étudiant – R. BERNARDINO, étudiante – I. COUSTEIX, personnel administratif INSPE (mandat de V. Michel) – N. JOVIGNOT, étudiante – M. JURY, MCF INSPE – X. Nicolas, PE INSPE (mandat de M-C Pralong) – S. REMACHA CHUECA, PE INSPE – N. SALAT, PE INSPE – A. VAURIS TISSIER, étudiant – C. WIGHAM, MCF INSPE.

[.....]

Point 7 : Avis sur DU « Éducation populaire et recherche-action _ évaluation du mémoire »

**Vote : unanimité
L'avis du conseil est favorable**

[.....]

Fait à Chamalières, le 22 juin 2026
Le Président du conseil de l'institut,

Philippe CHRISTMANN